



PROCÈS-VERBAL / RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

Date: Jeudi 21 février 2019

Heure: 18h30

Lieu: École Jean-Baptiste-Meilleur, 2237, rue Fullum / Montréal (Québec) H2K 3P1
Salon du personnel

PRÉSENCES

Présents-es :

M.M.

Guy Coisman, directeur
Félix Plante, parent d'élève
Mustapha Faye, parent d'élève

M^{mes}

Sabrina Mio, parent d'élève
Julie Lachance, secrétaire d'école
Marie Dorrian, enseignante
Imane Allam, parent d'élève
Pascale Carrère, psychoéducatrice
Francine Dumais, enseignante
Ruxandra-Voichita Berghian, éducatrice SDG

Absents-es :

Marielyne Bourgeois, parent d'élève
Julie Delisle, parent d'élève
Marie-Pierre Huot, parent d'élève
Geneviève Bourget-Casabon, enseignante

Prise de notes : Julie Lachance, secrétaire de l'école

Animation : Guy Coisman, directeur

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Faye propose
M. Plante appuie

2. FOIRE DU LIVRE

M. Coisman demande qu'on entende le projet de M^{me} Lévesque-Dussault et que nous poursuivions avec les autres points par la suite.

M^{me} Lévesque-Dussault nous explique le projet. La date proposée est le mardi 9 mars 2019, mais la semaine sera consacrée à la lecture. Il y aura différentes activités durant toute la semaine comme : lire avec sa doudou, lire avec les lumières tamisées, etc.

Pour la foire, il s'agit d'un projet clé-en-main organisé par la COOP du CÉGEP Maisonneuve. Les élèves pourront voir et toucher une panoplie de livre. L'idée était que les élèves apportent des sous (s'ils le peuvent) et qu'ils s'achètent un livre pour apporter à la maison. Les élèves auront un rabais de 5% sur leurs achats et l'école aura une ristourne de 10% sur tous les achats faits ce jour-là. La ristourne sera gardée pour l'achat de livres pour notre bibliothèque.

Les parents seront également invités à passer afin de pouvoir acheter aussi des livres. Les gens de la COOP seront présents de 9h à 18h afin d'être présents pour les parents qui viennent chercher leurs enfants au Service de garde. Par ailleurs, les parents qui ne veulent pas confier des sous à leurs enfants, ils pourront acheter eux-mêmes les livres choisis par leurs enfants.

M^{me} Allam demande des explications quant au paiement. Comment les enseignants vont gérer les achats des petits?

M^{me} Lévesque-Dussault explique que ce sera selon le choix de l'enseignant. Pour les plus petits, peut-être que certains préféreront garder les sous et payer eux-mêmes à la caisse. Pour les plus vieux, ils pourraient faire eux-mêmes leurs achats.

M^{me} Allam ne voudrait pas qu'un enfant se sente exclu ses parents n'ont pas les moyens financiers d'acheter un livre.

M^{me} Lévesque-Dussault propose que les enseignants conservent les livres pendant la journée et les mettent directement dans les sacs à dos à la cloche. Ainsi, ceux qui n'auraient pas fait d'achat, ne se sentiront pas à part.

M^{me} Allam propose que les fonds de l'école servent à offrir un livre à chaque élève.

M. Faye demande la collaboration des enseignants et il aimerait connaître le style des livres.

M^{me} Dumais propose de disposer les tables de livres par cycle. Ainsi un élève de 6^e année ne perdra pas son temps à regarder des livres qui sont plutôt adresser à des enfants de 6 ans. Il ne faut pas oublier que chaque groupe n'aura que 20 minutes pour faire le tour des tables.

M^{me} Allam demande de prendre une entente avec les gens de la COOP afin de nous offrir tous les livres à 10,00\$ et d'annuler la ristourne.

M. Plante demande s'il est possible d'envoyer une liste des livres aux parents, mais ça risque d'être serré dans le temps et complexe à organiser, puisqu'il y a toute une panoplie de livres.

L'enfant pourra choisir un livre. Ensuite, si un parent veut faire l'achat d'un ou plusieurs autres livres, il devra déboursier le montant prévu par la COOP.

Le Conseil d'établissement autorise le transfert du fonds 4 au fonds 9 pour l'activité de Foire du livre, au montant approximatif de 3000\$.

M^{me} Lévesque-Dussault va entrer en contact avec la responsable de la Foire du livre afin de négocier le prix pour 306 livres.

Les membres du Conseil d'établissement sera contacté par courriel afin de connaître la position de chacun si le prix n'est pas accepté par la responsable du projet.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2019

M^{me} Mio propose

M^{me} Carrère appuie

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 11 DÉCEMBRE 2018

- Travaux :
M. Coisman a parlé avec les différents responsables des projets. Ce serait bien qu'ils discutent entre eux afin de planifier les travaux et éviter qu'ils ne se marchent sur les pieds. M. Coisman va rencontrer les responsables des différents projets, lundi prochain.
- Plancher :
Ce vendredi, les ouvriers vont venir pour installer la salle, la semaine suivante, les travaux pour refaire le plancher de la grande salle débiteront du côté de la scène. Pendant la semaine de relâche, ils feront la section des casiers.
Puisque l'espace du dîner sera réduite, il est possible que les petits soient installés dans le corridor du gymnase. M. Coisman hésite à faire dîner plutôt les grands à cet endroit, puisque certains d'entre eux ont du soccer à l'heure du dîner. Le déplacement des grands pendant que les petits dînent à cet endroit risque d'être dérangeant. Les surveillants de dîner seront consultés afin d'avoir leur opinion sur le sujet.

- Comité de travail :
Mme Allam propose la formation d'un comité de parents pour assurer un certain suivi sur les travaux. M. Coisman ne voit aucun inconvénient.
M. Plante se propose
Mme Mio se propose également
M. Faye se propose aussi

5. MOT DE LA DIRECTION

- Carrefour alimentaire centre-sud :

Il s'agit d'un projet pour installer un potager dans la cour. Le projet débutera au printemps 2019.

M^{me} Allam veut connaître l'endroit exact où sera le potager afin que les enfants ne soient pas privés d'une partie de l'espace alloué pour jouer.

M. Coisman la rassure en lui expliquant que le potager sera au fond de la cour, côté Dufresne, où il y a déjà de la terre.

- Budget :

12 000\$ sera alloué pour l'achat de nouveaux TBI. Les enseignants ont différents budgets pour l'achat de matériel. Ils ont un budget émulation (récompenses), un budget pédagogique (matériel pédagogique), ceux qui acceptent des stagiaires ont un autre budget qui s'ajoute et finalement ceux qui ont des classes multi-niveaux ont un autre budget.

Sinon le budget va bien. Nous avons eu de grosses dépenses reliées à l'augmentation de classe.

Les besoins des élèves en accueil sont différents et augmentent. M^{me} Carrère a demandé 2 stagiaires pour l'année prochaine, afin de pouvoir aider plus d'élèves. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une tâche de plus pour M^{me} Carrère, car elle doit superviser les stagiaires et contrairement aux enseignants, aucun budget ne lui ait alloué lorsqu'elle accepte de prendre des stagiaires.

M^{me} Allam demande s'il est possible de trouver d'autres options tel une collaboration avec des universités ou encore envoyer les familles plus nanties vers le secteur privé. Ce n'est pas une vision que nous voulons favoriser, mais ça permettrait de répondre plus rapidement aux autres élèves.

- Horaire :

M^{me} Allam désire que l'horaire demeure de 8h à 15h10. Elle aimerait qu'un vote soit fait à cet effet. M. Coisman explique que le Conseil d'établissement est consulté, mais que la décision ne lui revient pas. Les membres du CPEPE seront consultés à ce sujet, mais avec les restrictions demandées par la CSDM et le service de transport.

Pour l'instant, le prolongement des récréations à 20 minutes ne sont pas exigées, mais nous le feront si cette nouveauté doit être appliquée pour l'an prochain.

M^{me} Allam propose que la surveillance débute à 7h50 le matin, dans la cour.

M. Coisman nous explique que c'est une possibilité, mais qu'il sera complexe pour le côté organisationnel, avec le nombre de minutes aux horaires des enseignants.

- Inscriptions :

Nous avons eu 3 inscriptions pour la maternelle 4 ans. Il n'aura donc pas de classe pour l'année 2019-2020.

Pour la maternelle 5 ans, nous avons reçu 27 inscriptions et ça continue de rentrer, nous prévoyons donc 2 classes pour l'an prochain.

Pour les autres niveaux, nous aurons 2 groupes de 1^{ère} année, 1 groupe de 2^e année, 1 groupe de 3^e année, 1 groupe de 3^e-4^e année, 1 groupe de 4^e-5^e année et 1 groupe de 5^e-6^e année.

Pour le secteur de l'accueil, nous aurons 1 groupe de niveau préscolaire et 6 groupes au niveau primaire.

- Comité pilotage (projet éducatif) :

Les parents seront invités à assister aux rencontres concernant le projet éducatif. Cette rencontre se déroulera sur l'heure du dîner, donc entre 11h30 et 12h30.

M^{me} Allam et M. Faye sont intéressés, mais s'il est possible de déplacer la réunion en soirée, M^{me} Mio et M. Plante s'ajouteront.

- Animation sur l'efficacité du sommeil :

M^{me} Carrère propose de faire une rencontre axée sur l'importance du sommeil chez les enfants. Il y aurait 2 volets. Le premier sera sur le sommeil et le second sur l'effet des jeux vidéo sur celui-ci.

Cette rencontre se fera en soirée et un Service de garde sera offert aux enfants présents.

M^{me} Carrère propose de faire un sondage auprès des élèves, de façon tout à fait anonyme, pour demander le nombre d'heures passées devant les jeux vidéo à la

maison. Elle veut avoir le pouls sur les habitudes de nos élèves afin d'adapter son animation.

M^{me} Allam s'oppose vigoureusement au sondage. Elle refuse qu'un sondage soit fait sur ce qui se passe à la maison. Elle veut que le directeur vérifie s'il est permis à la CSDM de faire des sondages auprès d'enfants mineurs. M^{me} Carrère n'avait pas l'intention de demander la permission ou même prévenir les parents d'un tel sondage, mais M^{me} Allam veut que le directeur vérifie la légalité de la chose.

M^{me} Dorrian défend le projet en expliquant que c'est pour faire réfléchir les enfants.

M^{me} Allam est mal à l'aise avec le fait qu'on questionne un enfant sur ce qui se passe à la maison, même si le sondage serait confidentiel.

6. FERMETURE D'ÉCOLE EN CAS D'INTEMPÉRIES

Nous discutons des différentes façons de vérifier si les écoles de la CSDM sont ouvertes ou fermées lors d'une tempête. M. Faye demande s'il est possible d'envoyer un courriel lors d'une fermeture d'école. M^{me} Mio nous informe qu'elle a reçu un courriel dès que la décision a été prise lors de la dernière tempête, puisqu'elle est abonnée à l'info-lettre de la CSDM. Nous décidons donc de partager cette information auprès de tous les parents.

7. SERVICE DE GARDE

- Choix des sorties :

Les activités à l'école sont privilégiées, car elles sont moins coûteuses pour le parent. Pour les sorties à l'extérieur, M. Coisman a demandé au Service de garde de ne plus facturer les parents sur les frais de transport en autobus scolaire. Dorénavant, c'est le Service de garde qui payera cette partie.

M^{me} Allam propose que les élèves du Conseil étudiant demande l'opinion aux élèves de leur niveau concernant le choix des sorties au Service de garde.

M. Coisman suggère plutôt d'organiser une activité au Service de garde et de sonder seulement les utilisateurs de celui-ci.

M^{me} Allam demande qu'on réfléchisse sur le choix des activités et choisir des sorties moins coûteuses.

8. SÉCURITÉ

- Zone de débarcadère :

Les parents peuvent contacter M^{me} Allam s'ils ont des plaintes à formuler concernant la sécurité aux alentours de l'école.

M. Faye propose d'organiser un Trotti-bus. Le fait est que le projet doit être lancé et organisé par les parents de l'école. Ceux-ci devront trouver des parents bénévoles qui accepteront de prendre d'autres enfants sur leur chemin en venant vers l'école.

M. Coisman s'engage à trouver un modèle de lettre à distribuer aux parents pour lancer le projet.

- Stationnement en double

Plusieurs parents se stationnement en double et bloquent même le passage piétonnier sur la rue de Rouen. Il devient dangereux pour les élèves de traverser. M. Coisman tentera de sensibiliser les parents fautifs.

9. INDICE DE DÉFAVORISATION

L'école Jean-Baptiste-Meilleur ne perdra pas son indice de défavorisation pour 2019-2020. D'autres écoles, comme Marie-Favery, perdront des sommes importantes, mais il s'agit de montants offerts selon l'indice de pauvreté du quartier et nous n'y pouvons rien. Nous savons que ce calcul est fait selon les codes postaux du voisinage et non des codes postaux des élèves fréquentant l'école, mais il s'agit d'un calcul bien compliqué. Selon

M^{me} Allam, le calcul devrait se faire différemment et les commissaires de la CSDM travaillent sur ce dossier.

10. ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Selon M^{me} Allam, la CSDM n'offrira pas de séance d'information aux parents concernant les cours d'éducation à la sexualité. Par contre, une séance peut être offerte aux membres du Conseil d'établissement, si ceux-ci en font la demande.

11. REPRÉSENTANT DE L'ÉCOLE AU RÉSEAU SUD

M^{me} Allam ne pouvait pas assister à cette rencontre puisqu'elle avait lieu en même temps qu'une autre.

12. DONS

M. Coisman nous parle de la visite de Réchaud-bus. Les jeunes aiment toujours autant cette activité.

M. Coisman nous met au courant d'un autre beau don de la part de M. Giguère. Il nous a donné près de 200 chaises.

Une lettre sera préparée pour ses 2 donateurs. Nous réservons également une surprise pour M. Giguère.

M^{me} Allam propose

M^{me} Lachance appuie

13. PAROLE AU PUBLIC

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Lachance propose la levée de l'assemblée à 21h05.

La présidente,

Le directeur,

Imane Allam

Guy Coisman